

**LES INDUSTRIES DU PLÂTRE ENGRANGENT DES RÉSULTATS
DANS LA GESTION DES DÉCHETS DE PLÂTRE**

Signée en 2008 par l'ensemble des membres des Industries du Plâtre⁽¹⁾, la Charte Environnementale les engage dans un processus d'amélioration constante en faveur d'une gestion durable des déchets à base de plâtre.

Cette Charte s'articule autour de 5 objectifs précis prenant en compte l'amont et l'aval de la filière.

Chaque année, les Industries du Plâtre étudient dans un document partenarial l'ensemble des actions menées pour atteindre les objectifs afin d'évaluer les avancées réalisées et les sources de progrès possibles.

En 2010, comme le montre les indicateurs d'avancées, les actions portent une nouvelle fois leurs fruits quant aux nombres de professionnels formés et sensibilisés, ainsi que du nombre de tonnes de déchets plâtre recyclés dans les process de fabrication des différents industriels concernés.

Objectifs gestion des déchets	Indicateurs 2010
Encourager la prise en compte, dès la conception des produits, d'éléments permettant la réduction des déchets lors de leur fabrication, leur transport, leur mise en œuvre et leur fin de vie.	Les industriels bénéficiant de la certification ISO 9001, intègrent, lors de la phase de conception, des objectifs précis d'amélioration continue de réduction des déchets lors de toute la vie des produits.
Poursuivre la réduction du volume de déchets inhérents à la production de produits à base de plâtre dans les conditions normales de marche des usines.	La combinaison de l'amélioration continue des performances des usines et de l'augmentation des capacités de traitement ont non seulement permis de poursuivre le recyclage à 100% des rebuts de fabrication , mais aussi d'ouvrir toujours plus largement les possibilités de recyclage de déchets externes et leurs valorisations. Ainsi, différentes conventions régionales ont été signées avec des prestataires spécialisés dans le tri des déchets du bâtiment s'engageant à recycler les chutes de plaques de plâtre conformément aux cahiers des charges des industriels.
Sensibiliser et former les différents acteurs, notamment les entreprises du BTP, à la réduction des déchets générés sur les chantiers de construction.	Un grand nombre de professionnels a été formé dans les modules de formation de niveau supérieur, où l'optimisation des quantités et les bonnes pratiques de gestion des déchets chantier sont particulièrement mises en avant. Ces formations insistent particulièrement sur l'importance du calepinage.

<p>Développer la filière recyclage en élargissant l'accès aux ateliers de recyclage déjà existants et en explorant de nouvelles voies de valorisation. Ces actions ont pour but de permettre une optimisation environnementale, économique, technique et géographique des exutoires finaux tant sur les chantiers de construction que dans le cadre d'opérations de déconstruction sélective.</p>	<p>En s'appuyant sur un réseau de plus de 60 centres de recyclage répartis sur l'ensemble du territoire, plus de 35.000 tonnes de déchets externes ont été recyclées en 2010 en construction et en déconstruction sélective sur des chantiers de différentes tailles, soit une progression de 112% par rapport à 2009.</p>
<p>Préconiser l'enfouissement en Installation de Stockage uniquement pour les déchets ultimes c'est-à-dire ceux dont la valorisation est techniquement impossible et/ou économiquement non envisageable de manière caractérisée.</p>	<p>Dans le cadre des modules de formation, la recherche de solutions pour minimiser l'enfouissement est un des sujets majeurs. Il est complété des actions pilotes d'accompagnement des entreprises sur leurs chantiers.</p>

Ces indicateurs confirment l'engagement volontaire des Industriels du Plâtre en faveur de l'environnement. Ces derniers maintiennent leurs objectifs avec la volonté d'impliquer plus encore l'ensemble des acteurs de la filière.

EXEMPLES DE GESTION DES DÉCHETS

L'EHPAD de Pontarlier : une procédure de recyclage exemplaire

Dans le cadre de la conception de l'EHPAD de Pontarlier, les sociétés Pertuy construction et Perrin ont choisi d'inscrire le projet dans une démarche globale "durable" avec un recyclage des chutes de chantier à base de plaques de plâtre et d'isolants.

Ces produits ont ainsi été recyclés par l'un des industriels.

Une plate forme dépôt pour Segonzac : une initiative gagnante

Située près de Bordeaux, l'entreprise Segonzac a mis en place une organisation de chantier pour recycler et diminuer ses déchets de plâtre. Pour cela, elle a créé un espace dédié dans son dépôt pour accueillir ses déchets de construction afin d'être recyclés par l'un des industriels. Aujourd'hui, la moitié des déchets de plâtre annuel est valorisée.

Déconstruire tout en recyclant

Dans le cadre d'un large programme de requalification et de réaménagement d'un quartier à Saint-Loubès, trois tours ont été déconstruites par BDS, entreprise spécialisée. Un partenariat a été signé avec un des industriels et a ainsi permis de recycler plus de 1 300 tonnes de carreaux de plâtre sur ce site.

(1) Les Industries du Plâtre est le syndicat qui réunit les industriels produisant et commercialisant en France ce matériau et ses produits dérivés : Céramique et Mécanique, Déco-Système, Extha, Fassa, Isolava, Knauf, Lafarge Plâtres, Placoplatre, Sedap, Semin.